

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHE

Marché public de prestations intellectuelles

Schéma directeur d'eau potable et d'assainissement de l'archipel de Saint-Pierre et Miquelon

Identification et adresse de l'organisme acheteur :

Mairie de Saint-Pierre
24 rue de Paris, B.P. 4213, 97500 Saint-Pierre
Téléphone : 05-08-41-10-50, Télécopieur : 05-08-41-43-13
www.mairie-stpierre.fr

Objet du marché :

Schéma directeur d'eau potable et d'assainissement de l'archipel de Saint-Pierre et Miquelon

Critères d'attribution :

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse conformément aux critères indiqués au CCAP.

Etendue de la consultation :

La présente consultation est passée selon la procédure appel d'offres ouvert (AOO) en application des articles L.2124-2 et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la Commande Publique (CCP).

Attribution du marché :

Lot unique

- **N° de marché :**
Marché n° 22/MSP/2021
 - **Date d'attribution du marché :**
Le 30/09/2021
 - **Titulaire du marché :**
Société CEREG TERRITOIRES SAS
Monsieur Julien Gondellon
260 avenue du Col de l'Ange
13 420 Gémenos
Tél. : 04 42 32 32 65 - Courriel : j.gondellon@cereg.com
- Montant du marché :**
Montant (HT) : 444 588,50 € (Euros)

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Tout concurrent évincé de la conclusion du contrat concerné est recevable à former :

- un recours de pleine juridiction devant le juge administratif tendant à la contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution informant de la date de conclusion du contrat et de ses modalités de consultation dans le respect des secrets protégés par le Code des relations entre le public et l'administration. Le présent avis vaut publicité de la date de conclusion du contrat et de ses modalités de consultation
- un recours en référé contractuel dans les trente et un jours suivant la date de publication du présent avis d'attribution du contrat dans les conditions des articles R. 551-7 à R. 551-10 du Code de justice administrative.

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 07/10/2021